

Soudaseal Miroir**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit:**

Nom de produit : Soudaseal Miroir
Type de produit REACH : Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**

Produit d'étanchéité

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:**Fournisseur de la fiche de données de sécurité**

SOUDAL N.V.
Everdongenlaan 18-20
B-2300 Turnhout
☎ +32 14 42 42 31
☐ +32 14 42 65 14
msds@soudal.com

Fabricant du produit

SOUDAL N.V.
Everdongenlaan 18-20
B-2300 Turnhout
☎ +32 14 42 42 31
☐ +32 14 42 65 14
msds@soudal.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

24h/24h: +32 14 58 45 45 (BIG) (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange:****2.1.1 Classification selon Règlement CE n° 1272/2008**

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.1.2 Classification selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE

Non classé comme dangereux selon les critères de la Directive 67/548/CEE et/ou Directive 1999/45/CE

2.2 Éléments d'étiquetage:**Étiquetage selon Règlement CE n° 1272/2008 (CLP)**

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE (DSD/DPD)

Non classé comme dangereux selon la Directive 67/548/CEE et/ou Directive 1999/45/CE

2.3 Autres dangers:**CLP**

Contient traces de substances pouvant altérer la fertilité
Contient des traces d'une substance tératogène (possible)

DSD/DPD

Contient traces de substances pouvant altérer la fertilité
Contient des traces d'une substance tératogène (possible)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel
<http://www.big.be>
© BIG vzw

Motif de la révision: 3.2

Numéro de la révision: 0300

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de produit: 51156

1 / 12

134-15960-425-fr-FR

Soudaseal Miroir

3.1 Substances:

Ne s'applique pas

3.2 Mélanges:

Nom (REACH n° d'enregistrement)	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon DSD/DPD	Classification selon CLP	Note	Remarque
masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide, n,n'-1,2-éthanediylbis-(01-2119545465-35)		2.5%<C<25%	R52-53	Aquatic Chronic 3; H412	(1)	Produit de réaction
pyrithione zincique (-)	13463-41-7 236-671-3	0.01%<C<0.1%	T; R23 Xn; R22 Xi; R38 - 41 N; R50	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400	(1)(9)	Constituant
dioctyltinbis(acétylacétonate) (01-0000020199-67)	54068-28-9 483-270-6	0.1%<C<1%	Repr. Cat. 3; R62 - 63 Xn; R48/20/21/22 R43 R52-53	Repr. 2; H361fd STOT RE 2; H373 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	(1)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases R et H: voir point 16

(9) Facteur M, voir point 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours:

Mesures générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

Pas d'effets connus.

Après contact avec la peau:

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE: Peau sèche. Gerçures de la peau.

Après contact avec les yeux:

Pas d'effets connus.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Mousse polyvalente. Poudre ABC. Acide carbonique.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'agents d'extinction à éviter connus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, oxydes de soufre.

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

2 / 12

Soudaseal Miroir

5.3 Conseils aux pompiers:

5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pas de flammes nues.

6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Recueillir le produit qui se libère. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées à l'eau savonneuse. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir point 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit sec. Conserver à température de chambre. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Matière synthétique.

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
Aucun renseignement disponible		

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

DNEL - Travailleurs

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

3 / 12

Soudaseal Miroir

masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide,

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus systémiques – inhalation	3 mg/m ³	
	Effets aigus locaux – voie cutanée	11.2 mg/cm ²	
	Effets aigus locaux – inhalation	3 mg/m ³	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	3.75 mg/cm ²	
	Effets locaux à long terme – inhalation	3 mg/m ³	

pyrithione zincique

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.01 mg/kg bw/jour	

DNEL - Grand public

masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide,

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets aigus locaux – voie cutanée	11.2 mg/cm ²	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.56 mg/kg bw/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	3.75 mg/cm ²	

PNEC

masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide,

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	43.2 µg/l	
Eau salée	4.32 µg/l	
STP	10 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1080 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	108 mg/kg sédiment dw	
Sol	217 mg/kg sol dw	

8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition:

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

b) Protection des mains:

Gants.

c) Protection des yeux:

Lunettes de protection.

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect physique	Pâte
Odeur	Odeur caractéristique
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Couleurs varient en fonction de la composition
Taille des particules	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	Peu combustible
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

4 / 12

Soudaseal Miroir

Point d'éclair	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
Solubilité	l'eau ; insoluble solvants organiques ; soluble
Densité relative	1.6
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	Aucun renseignement disponible

Dangers physiques

Aucune classe de danger physique

9.2 Autres informations:

Tension superficielle	Aucun renseignement disponible
Densité absolue	1600 kg/m ³

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. Aucun renseignement disponible.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun renseignement disponible.

10.4 Conditions à éviter:

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

10.5 Matières incompatibles:

Aucun renseignement disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas de combustion: formation de CO, CO₂ et petites quantités de vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide, n,n'-

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	DL50	OCDE 423	> 2000 mg/kg		Rat	Femelle	Valeur expérimentale
Dermal	DL50	OCDE 402	>2000 mg/kg bw	24 h	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale
Inhalation (poussières)	CL50	OCDE 403	>5.11 mg/l air	4 h	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

5 / 12

Soudaseal Miroir

pyrithione zincique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral		OCDE 401	269 mg/kg bw		Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg	24 h	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	CL50	OCDE 403	0.74/1.43 mg/l air	4 h	Rat	Masculin/féminin	Valeur expérimentale

dioctyltinbis(acétylacétonate)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Oral	DL50	Autres	2500 mg/kg		Rat		Littérature
Dermal	DL50	OCDE 402	>2000 mg/g		Rat		Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Faible toxicité aiguë par voie cutanée

Faible toxicité aiguë par voie orale

Faible toxicité aiguë par inhalation

Corrosion/irritation cutanée

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

masse de réaction de l'octadécaneamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide) et décanamide, n,n'-

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur
Oeil	Légèrement irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale
Peau	Légèrement irritant	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale

pyrithione zincique

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur
Oeil	Lésions oculaires graves	OCDE 405	24 h	24 heures	Lapin	Valeur expérimentale
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h		Lapin	Valeur expérimentale

dioctyltinbis(acétylacétonate)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur
Oeil	Non irritant					Étude de littérature
Dermal	Non irritant					Étude de littérature

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé dans les irritants cutanés

Non classé comme irritant pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

masse de réaction de l'octadécaneamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide) et décanamide, n,n'-

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Peau	Non sensibilisant	OCDE 429			Souris	Femelle	Valeur expérimentale

dioctyltinbis(acétylacétonate)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Genre	Détermination de la valeur
Peau	Sensibilisant	OCDE 429					Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non sensibilisant par voie cutanée

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

6 / 12

Soudaseal Miroir

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Faible toxicité subchronique par voie orale

Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide, n,n'-

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale
Négatif	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale
Négatif	OCDE 473	Lymphocytes humains		Valeur expérimentale

Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Cancérogénicité

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Toxicité pour la reproduction

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide, n,n'-

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Genre	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Effets sur la fertilité	NOAEL	OCDE 421	1000 mg/kg bw/jour		Rat	Masculin/fém inin	Aucun effet		Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion CMR

Non classé dans les substances toxiques pour la reproduction ou le développement
Non classé pour la mutagenicité ou la génotoxicité
Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité autres effets

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Pas d'effets connus.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Soudaseal Miroir

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

7 / 12

Soudaseal Miroir

masse de réaction de l'octadécaneamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide) et décanamide, n,n'-1,2-éthanediylbis-

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	NOEC	OCDE 203	≥100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë invertébrés	CL50	OCDE 202	94.9 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CL50	OCDE 201	43.2 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE50	OCDE 209	>1000 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP

pyrithione zincique

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50		0.0026 mg/l		Pimephales promelas			Étude de littérature
Toxicité aiguë invertébrés	CE50		0.05 mg/l		Daphnia magna			Étude de littérature
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50		0.067 mg/l		Selenastrum capricornutum			Étude de littérature

diocetyl tinbis(acétylacétonate)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	86 mg/l	96 h	Pisces	Système statique		Valeur expérimentale
Toxicité aiguë invertébrés	CE50	OCDE 202	58.6 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique		Valeur expérimentale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	300 mg/l	24 h	Scenedesmus subspicatus	Système statique		Valeur expérimentale

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte du mélange

Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2 Persistance et dégradabilité:

masse de réaction de l'octadécaneamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide) et décanamide, n,n'-1,2-éthanediylbis-

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D : Essai en flacon fermé	60 %	28 jour(s)	Valeur expérimentale

Conclusion

Contient (un/des) composant(s) facilement biodégradable(s)

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Soudaseal Miroir

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

masse de réaction de l'octadécaneamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide) et décanamide, n,n'-1,2-éthanediylbis-

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		8.6	25 °C	Valeur expérimentale

pyrithione zincique

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		0.93		

diocetyl tinbis(acétylacétonate)

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible			

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

8 / 12

Soudaseal Miroir

Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

12.4 Mobilité dans le sol:

masse de réaction de l'octadécaneamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide) et décanamide, n,n'-1,2-éthanediylbis-

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
	OCDE 121	5.4	Valeur expérimentale

Conclusion

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPVB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6 Autres effets néfastes:

Soudaseal Miroir

Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Aucun des composants connus ne figure sur la liste des substances pouvant contribuer à l'effet de serre (Règlement (CE) n° 842/2006)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 10 (déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables. Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Recycler/réutiliser. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas déverser dans l'environnement sans surveillance.

13.1.3 Emballages

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 02 (emballages en matières plastiques).

SECTION 14: Informations relatives au transport

Route (ADR)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

Chemin de fer (RID)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
-----------------------------------	--

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

9 / 12

Soudaseal Miroir

Classe	
Code de classification	
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	
Étiquettes	
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

Voies de navigation intérieures (ADN)

14.1 Numéro ONU:	
Transport	Non soumis
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	
Code de classification	
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	
Étiquettes	
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

Mer (IMDG/IMSBC)

14.1 Numéro ONU:	
Transport	Non soumis
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	
Étiquettes	
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin	-
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	
Quantités limitées	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	
Annexe II de Marpol 73/78	

Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU:	
Transport	Non soumis
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe	
14.4 Groupe d'emballage:	
Groupe d'emballage	
Étiquettes	
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	
Dispositions spéciales	
Transport passagers et cargo: quantités limitées: quantité nette max. par emballage	

SECTION 15: Informations réglementaires

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

10 / 12

Soudaseal Miroir

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Législation européenne:

Composés organiques volatiles (COV)
2 %

Législation nationale Pays-Bas

Soudaseal Miroir

Identification des déchets (Pays-Bas)	LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 04
Waterbezwaarlijkheid	1

Législation nationale Allemagne

Soudaseal Miroir

WGK	1; Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4)
-----	---

masse de réaction de l'octadécanamide, 12-hydroxy-n-[2-[(1-oxodécyl)amino]éthyl]- et n,n'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide) et décanamide, n,n'-1,2-éthanediylbis-

TA-Luft	TA-Luft Klasse 5.2.5/1
---------	------------------------

Législation nationale France

Soudaseal Miroir

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Belgique

Soudaseal Miroir

Aucun renseignement disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Informations sur la base de la classification selon CLP

Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

- R22 Nocif en cas d'ingestion
- R23 Toxique par inhalation
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R48/20/21/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et ingestion
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques
- R52 Nocif pour les organismes aquatiques
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité
- R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

Texte intégral de toute phrase H visée aux points 2 et 3:

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H331 Toxique par inhalation.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par contact cutané.
- H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

(*) = CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

- DSD Dangerous Substance Directive - Directive concernant les Substances Dangereuses
- DPD Dangerous Preparation Directive - Directive concernant les Préparations Dangereuses
- CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

Facteur M

pyrithione zincique	100	Aigu	BIG
---------------------	-----	------	-----

Limites de concentration spécifiques CLP

diocetylbinbis(acétylacétonate)	C > 5 %	Skin Sens. 1; H317	TIB Chemicals
---------------------------------	---------	--------------------	---------------

Limites de concentration spécifiques DSD

diocetylbinbis(acétylacétonate)	C > 5 %	Xi;R 43	TIB Chemicals
---------------------------------	---------	---------	---------------

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

11 / 12

Soudaseal Miroir

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.

Motif de la révision: 3.2

Date d'établissement: 2011-05-20

Date de la révision: 2013-12-11

Numéro de la révision: 0300

Numéro de produit: 51156

12 / 12